

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille dix-sept
le vendredi 7 avril, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est
rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

DATE DE LA CONVOCATION

le 30 mars 2017

Étaient présents : Jean-Pierre KOËGLER, Jean-Baptiste MÉRILLOT,
Nicolas GETE, Céline PICHON, Daniel BEROCCHI, Gérard PIANET.

DATE D’AFFICHAGE

le 22 avril 2017

Étai(en)t excusé(s) : Andgeline OZEREE (pouvoir à Jean-Pierre
KOËGLER), Jacques GRANGEREAU (pouvoir à Jean-Baptiste
MÉRILLOT), Alexis MURA (pouvoir à Daniel BEROCCHI à), Annick
VACELET (pouvoir à Nicolas GETE).

Était absent :

Est désignée Secrétaire de séance : Gérard PIANET.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

**Approbation du budget primitif du
service de l'eau, pour l'exercice 2017.**

Le Maire propose, à l'Assemblée, son budget primitif 2017, en prenant en
compte l'affectation des résultats des exercices antérieurs.
Il demande au conseil municipal de se prononcer sur ce budget primitif
arrêté comme suit :

n° 2017 - 13

DÉSIGNATION	DÉPENSES	RECETTES
- Budget du service de l'eau		
section d'Exploitation	72 643 €	72 643 €
section d'Investissement	122 812 €	122 812 €

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'UNANIMITÉ,

**- APPROUVE le budget primitif 2017 du service de l'eau, arrêté
comme suit :**

Dépenses et recettes d'Exploitation : 72 643 €

Dépenses et recettes d'investissement : 122 812 €

les an, mois et jour que dessus,

Le Maire

Jean-Pierre KOËGLER

